



ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

COMMUNE DE BAGNOLS-EN-FORÊT

RAPPEL : Un compte-rendu financier des actions subventionnées par la commune de l'année écoulée doit être déposé avant le 31 décembre de l'année N.

Toutes les pages doivent être renseignées

Fréquence - Récurrence	Objet
☐ Première demande	☐ Fonctionnement (Frais bancaire, assurance)
☐ Renouvellement	☐ Action(s)

1. Identification de l'association

Nom - Dénomination :
Sigle de l'association : Site web :
Numéro Siret :

Adresse du siège social :
Code postal : Commune :
Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :
Code postal : Commune :

Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :
Fonction :
Téléphone : Courriel :

Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : Prénom :
Fonction :
Téléphone : courriel :

2. Relation avec d'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui merci de préciser :

Type d'agrément :	Attribué par :	En date du :
.....		
.....		

L'association est-elle reconnue d'utilité public ? ☐ Oui ☐ Non

si oui date de la publication au journal officiel.

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? ☐ Oui ☐ Non

3. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>	
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i>	
Nombre total de salariés :	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Nombre d'adhérents de plus de 18 ans**.	
Nombre d'adhérents de moins de 18 ans**.	
Coût de l'adhésion moins de 18 ans.	
Coût de l'adhésion plus de 18 ans.	

****Liste des d'adhérents en précisant :**

- Lieu de résidence

4-Budget de l'association

De l'année écoulée 20.....

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation n	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	

TOTAL DES CHARGES HORS CVN		TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN		TOTAL DONT CVN	

ACTION N°

5 - ACTION - Objet de la demande **

Remplir une rubrique 5 « **objet de la demande** » page 4 à 5 à dupliquer si nécessaire pour chaque action prévue

INTITULE.....

Objectif :

[illegible]

Description :

[illegible]

**** Pour rappel chaque action ne pourra être subventionnée qu'à une hauteur maximum de 80 %**

ACTION N°.....

5-ACTION - Objet de la demande (suite)

Lieu de l'action :

.....

Moyens matériel et humain :

.....

.....

Date ou période de réalisation : Du.....Au.....

Évaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs de l'action :

.....

.....

.....

5-Budget prévisionnel de l'action

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		74 - Subventions d'exploitation année en cours	
61 - Services extérieurs		Conseil Régional	
Locations		Conseil Départemental :	
Entretien et réparation		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Assurance		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
Documentation		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
62 - Autres services extérieurs		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Publicité, publication		Autres établissements publics	
Déplacements, missions		Aides privées (fondation)	
63 - Taxes			
SACEM			
ODP (occupation du domaine public)			
TOTAL		TOTAL	
La subvention sollicitée de.....€, objet de la présente demande représente..... % du total des produits du projet (Montant sollicité/total du budget) x 100.			

5 Bis-Budget prévisionnel de fonctionnement

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures			
		74 - Subventions d'exploitation année en cours	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil- Régional :	
Documentation			
Frais Bancaire			
62 - Autres services extérieurs		Conseil- Départemental:	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Personnels bénévoles		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			
TOTAL		TOTAL	
La subvention sollicitée de.....€, objet de la présente demande représente% du total des produits du projet (montant sollicité/total du budget) x 100.			

6- Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et par le Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné (e), (nom et prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci

Déclare :

- Que l'association est à jour de ses obligations administratives⁹, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- Que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- Exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- Que l'association respecte les principes et valeurs de la [Charte des engagements réciproques](#) conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- Que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)

☐ Inférieur ou égal à 500 000 ☐ supérieur à 500 000 €

- Demander une subvention de : € au titre de l'année ou exercice
-
- Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

Fait, le À

Signature :

7- Règlement Général sur la Protection des données

Le Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018 impose des règles strictes en matière de protection des données à caractère personnel et de transparence à l'égard de leur titulaire.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la Mairie de Bagnols-en-Forêt, située au 1 place de l'Hôtel de Ville, 83600 BAGNOLS-EN-FORÊT pour la finalité suivante : Gestion des demandes de subvention formulées par les associations et des comptes-rendus financiers de subvention.

La base légale du traitement relève ainsi de l'intérêt public de la Mairie de Bagnols-en-Forêt et d'une obligation légale à laquelle elle est soumise (pour la gestion des comptes-rendus financiers de subvention). Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires internes habilités de la commune, tels que le service comptabilité et la Commission d'attribution des subventions. Le formulaire de demande de subvention (avec les données recueillies) sera supprimé dans un délai de 2 ans

La Mairie de Bagnols-en-Forêt est très attachée au respect de cette réglementation, et vous pouvez à tout moment demander à faire respecter vos droits conformément aux articles 15 à 21 du RGPD (droit d'accès, rectification, effacement, portabilité, limitation, opposition). Cette demande peut être effectuée en contactant directement le Délégué à la protection des données de la commune à l'adresse suivante : dpo@bagnolsenforet.fr.

Votre demande sera traitée dans les délais imposés par le RGPD et la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Une réclamation peut être adressée auprès de l'autorité de contrôle Française (CNIL) à l'adresse suivante : [contacter le DPO de la CNIL](#) ou par téléphone : 01 53 73 22 22 ou par courrier à l'adresse postale suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.